

**COMPTE – RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 OCTOBRE 2014**

Conseillers présents : M. CURLY René, maire

MM. CHAMBARD Christian - DUMONT J François - LEGRANDJ Luc -

Mme GRILLE Edith : Adjoints

Mmes FACON Lucie - LECOMTE Jenny – SERGEANT Séverine – MAUTI
Flora - ISARTE Valérie

MM POUTHIER Philippe - DODET Marcel - DARBON Maurice – CURLY
Jean René – GAINET Christophe.

Secrétaire de séance : M CHAMBARD

Ouverture de la séance à 20 h 30.

M le maire donne lecture de l'état civil, des dossiers d'urbanisme, de son agenda
et de celui des adjoints depuis le 29 août.

1 – ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

De l'assurance GROUPAMA en remboursement d'achat et d'entretien d'extincteurs
d'un montant de 187,72€. Vote POUR à l'unanimité.

2 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A la vue du document de 2013 distribué aux conseillers, M le maire propose de
reconduire les subventions aux associations bénéficiaires. Vote POUR à
l'unanimité.

Le montant accordé à ces différentes associations est discuté et M le maire propose
de reconduire ces montants

Souvenir Français	60 €	POUR 11	CONTRE 4
A C C A	130 €	POUR 11	CONTRE 4
A.P.E	200 €	POUR 12	CONTRE 3
A D M R	350 €	POUR 15	CONTRE 0
A P E I	200 €	POUR 8	CONTRE 7

Le montant accordé aux associations est adopté.

3 – INDEMNITE VERSEE AU PERSONNEL COMMUNAL

M le Maire informe l'assemblée que le personnel communal bénéficie d'une prime administrative en fin d'année. Le conseil municipal après avoir accepté le principe souhaite, sur proposition du Maire que la somme engagée cette année soit la même que pour l'année 2013.

4 - VOIRIE

RESIDENCE DU CHATEAU : La société SOGEPRIM gérante du « Château » propose de reprendre en voirie publique l'allée du château ainsi que l'impasse du pavillon. La commission s'étant rendue sur place a constaté les grosses difficultés. L'investissement est conséquent pour ce projet (longueur, état général, arbres gênants, sous sol etc) JL Legrand donne des explications complémentaires. En conclusion la commune ne souhaite pas ce transfert.

R. D 405 : Le projet a été réactualisé par le cabinet P.M.M. Il a été présenté à la D.D.T et au Conseil Général le 16 octobre. Le conseil général ne finance plus les projets A.T.A (Aménagement traversée agglomération). Il en résulte pour la commune un manque de 60 000 €. L'étude sera revue à la baisse en ne réalisant qu'une partie du projet.

En marge de ces informations M le maire précise que la remise en sécurité du paratonnerre de l'église a été effectuée ainsi que la remise aux normes de l'électrification des cloches.

5 - CIMETIERE

Un premier contact a été pris avec le SIDEC pour une pré-étude pour l'assistance de ce projet pour un montant de 14 000 €. Un autre cabinet BEVRD a été sollicité en tant que maître d'ouvrage pour un montant de 8 000€. Ce sont des pistes car ce projet n'est pas prévu dans l'immédiat.

6 – DEMOLITION DE LA STATION D'EPURATION

M le maire présente 2 devis pour ces travaux de prestations équivalentes :

SADE pour un montant de 18 834 € /ETCTP pour un montant de 11 540 €

Après discussions et diverses précisions, la proposition de ETCTP est retenue à

l'unanimité.

7 - DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL

Une personne du village souhaitant ouvrir une antenne de réflexologie une demi-journée par semaine dans un premier temps cherche un local pouvant convenir. M le maire répond aux différentes questions. En prenant certaines précautions propose la salle des activités sans interférer sur les manifestations existantes.

Vote POUR à l'unanimité

8 – REPAS DES AINES

Le CCAS organise ce repas annuel pour les plus de 70 ans et leurs familles proches. Le traiteur sera le Petit Gourmet une animation musicale est prévue. Le conseil municipal est invité à y participer et le service en salle sera assuré par les membres du CCAS et certains conseillers.

9 - AFFOUAGES

Le marquage des lots a eu lieu par les membres de la commission dans les parcelles concernées. Les inscriptions en mairie peuvent être réalisées jusqu'à fin octobre et la distribution aura lieu la deuxième quinzaine de novembre

10 – POINT BUDGET

M. Dumont présente comme chaque trimestre la situation financière de la commune. Le budget 2015 sera préparé fin 2014. Certaines lignes budgétaires revues à la baisse compte tenu des mesures gouvernementales.

11 – POINT SCOLAIRE

Les effectifs sont satisfaisants pour cette année. Les rythmes scolaires ont généré une forte participation au périscolaire ainsi qu'au restaurant scolaire. Globalement ça se passe bien sans remarque négative en mairie. Cette nouvelle configuration génère quelques heures de travaux communaux en plus.

Chaque semestre un bilan des dépenses est établi par la commune et une participation de ces sommes nous est remboursée par le Grand Dole en fonction d'une convention signée entre les 2 partenaires. Le périscolaire utilise en fonction de leur besoin, une salle de classe, le restaurant scolaire, la bibliothèque voire la

salle polyvalente. Les transports scolaires se sont adaptés et fonctionnent normalement.

12 – TERRAIN MULTI SPORTS

Des travaux sont entrepris pour sécuriser la clôture entre le terrain et la cour de l'école. M le maire informe qu'il souhaite bloquer certains accès afin de restreindre la fréquentation indésirable. Les travaux seront terminés pendant la période de vacances scolaires.

13 - ANIMATION

Edith Grille responsable de la commission précise les projets proches et futurs :

- 11 Novembre avec Chorale, remise de médaille, enfants des écoles et clôture de la cérémonie par un vin d'honneur
- 10 mai 2015 (fête de Villette) : Apéritif offert par la municipalité et l'après-midi tournoi de pétanque
- 14 juin 2015 : repas champêtre dans le parc du château
- automne 2015 : des projets non encore finalisés

14 – QUESTIONS DIVERSES

- M le Maire informe qu'après de nombreuses difficultés et les contacts auprès de la D.D.T, du Conseil Général, les vernes des atterrissements devant le pont de la Clauge seront coupés par les services du Grand Dole et des concertations reprendront pour trouver une solution satisfaisante pour dégager le lit de la rivière.
- Lors du conseil communautaire il a été dit que les transports du GD sont réaménagés avec moins de navette, des lignes de bus revues, et une participation financière dans ces prochains mois
- La boîte aux lettres de la poste a été remise en place vers l'arrêt de bus des Arbues.
- GRDF a en projet de remplacer les compteurs gaz par un nouveau matériel permettant un relevé à distance et de mieux contrôler sa consommation
- J F Dumont expose un résumé de la réunion annuelle avec la Brigade de gendarmerie. Bilan plutôt positif pour notre environnement.
On peut envisager de mettre en place un système de Vigilance Voisin avec un référant qui serait l'interlocuteur avec les services de la gendarmerie. Il est

rappelé que l'on peut prévenir ce service de nos absences prolongées pour vacances ou autres raisons.

- C Chambard responsable de la commission remercie les acteurs pour la réalisation du petit Villettois et demande aux conseillers de faire part de leurs souhaits éventuels de parution d'articles sur le prochain bulletin municipal.

Enfin en rappelant les heures et jour d'ouverture de la bibliothèque il précise que le 28 novembre la bibliothèque reçoit un écrivain P REBETEZ pour une discussion à bâtons rompus à la salle des activités. Cette date nous est imposée par le Centre Régional de Lecture et pour ne pas se télescoper avec la soirée téléthon cette réunion est décalée et commencera à 18h ce qui laissera la possibilité aux personnes intéressées de participer aux 2 événements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

FAIT A VILLETTE LES DOLE, le 20 OCTOBRE 2014

Le Maire,

R. CURLY